

La COMMÉMORATION de la COMMUNE de PARIS à CHÂTELLERAULT(1871-1914)

La célébration d'un anniversaire intime structure la mémoire collective, et fait apparaître plusieurs notions : l'impérieuse nécessité d'un cadre commémoratif ; la mise en place d'un rituel, d'une sacralité s'articulant autour d'une date symbolique à laquelle s'identifie le groupe des militants. Enfin, le fait que, ces fidélités particulières, ces signes de reconnaissance et d'appartenance de groupe dans une société qui rabote les particularismes, contribuent « à la mise en scène des identités sociales et culturelles comme à celle des valeurs des groupes qui les produisent¹ ».

1-Les aspects anthropologiques des réunions commémoratives

a-Un cadre commémoratif évolutif

Après 1871, la Commune vaincue est réprimée, la guerre franco-prussienne achevée. La France est certes en République depuis un an, mais elle est gouvernée par une Assemblée nationale conservatrice, siégeant à Versailles, où les partisans du rétablissement de la monarchie détiennent les deux tiers des sièges. Sous la férule de Thiers, devenu président de la République depuis le 31 août, les deux premières préoccupations de la France sont de libérer le pays de l'occupation et de rétablir l'ordre au sein de la patrie française.

Ainsi, Thiers, au sortir de la guerre, a-t-il la volonté de renouer le fil interrompu de la continuité, même au prix d'un certain déni des réalités : « *oublier c'est créer un autre*

¹ Michel Valière, « Approche ethnographique d'une ville provinciale », dans A. Quella-Villéger (dir.), *op. cit.*, p. 46.

souvenir en élargissant une nouvelle mémoire collective² » ou en la restreignant. C'est ce qu'il en coûte à la Commune de Paris. En effet, le « fusilleur de la Commune³ », veut recréer une nouvelle mémoire républicaine, en évinçant l'insurrection parisienne de 71. D'où le fait que les vaincus, ceux des fosses communes, ceux de la déportation, ceux de l'exil, leurs personnes ou leur mémoire n'auront plus de droit de citer jusqu'à la loi d'amnistie de juillet 1880.

La Commune défaite, la mémoire communarde française n'en est pas arrêtée pour autant ; mais elle se trouve canalisée hors du champ politique, hors de la mémoire officielle française de l'époque. Paradoxalement, tandis que s'abat l'Ordre moral et face à « cette mémoire oublieuse⁴ », la commémoration des Communards va prendre consistance et conscience d'elle-même. « *Il a fallu quelque quinze années pour que le mur des Fédérés, émerge comme lieu privilégié de la mémoire communarde⁵ »* ; les Parisiens ont trouvé leur endroit de pèlerinage, leur lieu où s'est réfugiée la mémoire historique de la Commune, « *leur lieu de mémoire sanctifié par la représentation plastique⁶ »* afin de célébrer la mémoire des opposants.

Or, il en est tout autrement pour Poitiers. Se pose en effet, pour les militants poitevins, la question du lieu pour entretenir le souvenir de la Commune. Contrairement à Paris, le chef-lieu du Poitou n'a pas eu de Commune au sein de ses murailles ; et finalement, la société poitevine ne dispose ni de monument, ni d'endroit propre pour commémorer l'insurrection parisienne de 71. D'où le dilemme suivant :

² M. Halbwachs, *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Paris, A. Michel, 1925, rééd. 1994, p. 316.

³ Antoine Olivesi, André Nouschi, *La France de 1848 à 1914*, Paris, Nathan, 1997, rééd. 1999, p. 172.

⁴ P. Ricœur, *op. cit.*, p. 576. Cf. la troisième partie et notamment la question de la censure.

⁵ M. Rebérioux, *op. cit.*, p. 620. Cf. Annexe n°33.

⁶ D. Nourrisson, *op. cit.*, p. 55.

comment choisir un endroit qui pourrait cristalliser la mémoire, la conscience poitevine de la Commune ? La réponse se trouve, au départ, dans des initiatives privées.

Tout comme Paris, il faut attendre quinze années pour trouver la trace d'une commémoration poitevine. Au départ, c'est dans un cadre intime, chez un particulier que s'inscrit la célébration de l'insurrection. Ainsi, en 1886, dans son rapport adressé au préfet de la Vienne au sujet de l'anniversaire de la Commune, le commissaire de Poitiers déclare « *qu'une première réunion avait eu lieu le dimanche 13 mars 1886 chez le sieur Charpentier, restaurateur, place Montierneuf. Elle réunissait les socialistes de Poitiers sur l'avis donné par le sieur Garnier⁷* ». Le but était de savoir « *si une réunion aurait lieu le 18 courant à l'occasion de l'anniversaire de la Commune de Paris⁸* ». La deuxième réunion avait bien eu lieu au même endroit : « *Jeudi 18 mars, doit avoir lieu un Punch dans le même local, en l'honneur de l'anniversaire de la Commune de Paris. La souscription pour ceux qui désireront y prendre part est fixée à 75 centimes⁹* ». Pourquoi investir un tel espace et non un lieu public comme par exemple le café ? Surtout que depuis 1868, la liberté de réunion a entraîné l'éclosion des lieux de sociabilité par lesquels pénètre en profondeur le message républicain. Le café¹⁰ en représente le type le plus ordinaire et Poitiers dispose, à ce titre, de nombreux emplacements dont **Le Café de la Paix**, **Le Café du Jet d'eau** ou encore **Le Café du Théâtre**. Alors, pourquoi avoir choisi la sphère privée ?

⁷ ADV., M4/81, Correspondance du préfet, 1882-1888, Rapport du commissaire central de Poitiers au préfet de la Vienne, daté du 17 mars.

⁸ *Ibid.*

⁹ ADV., M4/81, Correspondance du préfet, 1882-1888, Rapport du commissaire central de Poitiers au préfet de la Vienne, daté du 20 mars. Par le terme local, le commissaire désigne le restaurant *Charpentier* situé rue du Mouton.

¹⁰ Cf. les annexes n°1 à n°3.

Ce choix s'explique par deux contraintes liées aux conséquences de l'écrasement de la Commune de Paris. La première résulte du fait que, jusqu'en 1880, année de l'amnistie pour les Communards et du changement de régime politique français, il est impensable de célébrer publiquement l'insurrection parisienne. En effet, toutes manifestations, quelques soient les revendications, étaient proscrites par le gouvernement Thiers. Ainsi en 1872, le ministère de l'Intérieur rappelle-t-il au préfet de la Vienne, de « *ne tolérer aucune manifestation dans un lieu public ou présentant un caractère public, quels qu'en soient les promoteurs et quel qu'en soit l'objet apparent*¹¹ ». De plus, le retour de l'Ordre s'abat également sur les cafés. En octobre 1877, sous le gouvernement de Mac-Mahon, une circulaire provenant du ministère de l'Intérieur impose au préfet de la Vienne de « fermer les établissements qui deviendraient des foyers d'actions politiques. [...] Les discussions politiques qui s'ensuivraient, [...] la distribution d'écrits et de bulletins, sont autant de faits auxquels le débitant doit faire obstacle dans son établissement, s'il ne veut pas que l'autorisation en vertu de laquelle il exerce son industrie lui soit retirée¹² ». Face à cela, les abus de la part des autorités sont fréquents. Ainsi, en décembre 1877, le commissaire central de police de Poitiers écrit-il qu'un ex-débitant devait fermer son établissement car « *ce cafetier avait la mauvaise réputation d'avoir des idées très avancées et de réunir chez lui bon nombre d'individus aux opinions suspectes*¹³ ». Cette interprétation très extensive

¹¹ ADV., M4/78, Circulaires des ministres de la IIIe République, 1871-1914, lettre du ministre de l'Intérieur au préfet de la Vienne, datée du 10 juillet.

¹² ADV., M4/244, Circulaires, 1849-1907, Circulaire provenant du ministère de l'Intérieur, direction générale de la Sûreté publique, au préfet de la Vienne, datée du 4 octobre. De plus, conformément aux instructions du préfet, le commissaire de police devait se livrer à une enquête de moralité. Il devait vérifier les antécédents de celui qui demandait l'autorisation d'ouvrir.

¹³ ADV., M4/261, Débits de boisson, 1877-1878, Refus d'autorisation et fermetures, Lettre provenant du cabinet du commissaire central de police de

de cette loi met quasiment un terme aux réunions politiques. Dans ce contexte, les banquets commémoratifs sont perçus comme des manifestations politiques qui exaltent les passions et entretiennent les agitations.

Pour autant, mêmes réduits à la clandestinité, les militants continuent à s'assembler autour d'une table pour célébrer la journée glorieuse du 18 Mars. Tout comme les sociétés secrètes pendant la monarchie censitaire, quelques caractéristiques réunies selon les cas à des degrés variables confèrent aux soirées commémoratives poitevines le même statut : réunion clandestine, un nombre assez limité de membres, une hiérarchisation interne et un cloisonnement fonctionnel marqués. Pourtant, son cadre commémoratif va connaître une modification importante à partir des années 1880. Petit à petit, ce n'est plus chez le particulier, lors de réunions secrètes, que les militants poitevins vont se réunir, mais dans une salle, dans un lieu ouvert¹⁴. Mais pour comprendre cette mutation soudaine de l'espace que connaît Poitiers, il faut mettre en parallèle les transformations historiques et mémorielles qui caractérisent Paris à la même époque, mettant ainsi le fait que, « l'histoire d'une ville se fait aussi loin d'elle¹⁵ ».

Entre 1880 et 1885, tout change pour la mémoire communarde. En 1879, le cauchemar de l'Ordre moral s'éloigne. Durant cette période, les Français assistent à un basculement politique qui vaut à la République de passer aux mains des républicains. De plus, la prise en charge du souvenir des Fédérés par les différents socialismes parisiens, puis en 1905 par la S.F.I.O. unifiée, ne fait qu'accélérer le processus de reconnaissance du souvenir communard en France. En même temps, la presse militante communarde parisienne

Poitiers au préfet de la Vienne, datée du 22 décembre.

¹⁴ Nous verrons ultérieurement que cette donnée va modifier l'espace, le nombre des militants, les pratiques de mémoire.

¹⁵ A. Quella-Villéger, « La forme d'une ville », dans A. Quella-Villéger (dir.), *op. cit.*, p. 16.

s'accroît de nouvelles unités : *La bataille* de Lissagaray, *Le Cri du Peuple* de Jules Vallès. Elle demande publiquement dans ses articles d'aller commémorer la Commune. À cet élan, s'ajoute le retour des proscrits et des déportés en juillet 1880, qui se retrouvent en banquets fraternels. Enfin, la diffusion de la mémoire de l'insurrection est également entretenue par la chanson, par les poèmes, surtout ceux d' Eugène Pottier¹⁶.

Ainsi, s'est forgée entre 1881 et 1885, ce que Madeleine Rebérioux a pu appeler « la conscience du Mur¹⁷ ». Tous ces événements ont permis à la mémoire communarde, de sortir peu à peu de sa clandestinité pour trouver, au fil du temps, un autre statut qui se traduit, notamment pour Poitiers, par un changement de l'espace commémoratif.

Pourtant, par rapport à Paris, la commémoration poitevine présente deux spécificités. En effet, si l'extrême-gauche parisienne¹⁸ garde pour référence le cimetière du Père-Lachaise, comme lieu de mémoire vive, il en est tout autrement pour Poitiers. De 1871 à 1914, si les lieux les plus divers, tels que les salles publiques, cafés, sont réquisitionnés par les militants pour y établir les soirées commémoratives en faveur de la Commune de Paris, ces endroits peuvent être topographiés et regroupés en trois espaces¹⁹. Tout d'abord, c'est dans les quartiers populaires où la population ouvrière est la plus forte, tels Montierneuf ou encore Montbernage à la salle Bichon, que s'organisent les réunions commémoratives. Un deuxième espace se dégage, en l'occurrence l'impasse Sainte-Radegonde avec la salle Sorin. Située dans le canton nord de Poitiers, elle se distingue pour sa tranquillité et son isolement²⁰. Enfin, la place d'Armes, ce « haut lieu de la

¹⁶ Notamment *Le Mur voilé*, 1881 et *Le Quatorzième Anniversaire*, 1885. Cf. Pierre Brochon, *Eugène Pottier : oeuvres complètes*, Paris, Maspero, 1966.

¹⁷ M. Rebérioux, *op. cit.*, p. 626.

¹⁸ Nous entendons par extrême-gauche parisienne : les Guesdistes, les Allemanistes et les anarchistes.

¹⁹ Cf. ADV. M4/81 à M4/94 : les correspondances du préfet de la Vienne.

sociabilité pictave²¹ », où se concentre la majorité des bistros poitevins tels que le **café du Théâtre** ou encore le **café du Progrès**. C'est dans ces endroits que se retrouvent les socialistes pour fêter le 18 Mars. S'ensuit que, périodiquement²², les militants commémorent le souvenir de la Commune à Châtellerault. Ainsi en 1889, 1893 et 1895, c'est au **café Audinet**, situé boulevard Blossac²³ ou à **la Maison du Peuple**²⁴ qu'est fêtée la Commune de Paris.

Ainsi, ces lieux répondent aux limitations imposées aux libertés publiques, et, à ce titre, préparent de manière souterraine l'avènement de la réunion politique de la manifestation contemporaine. De plus, ces faits mettent en évidence l'existence significative d'un partenariat entre deux villes pour accueillir et glorifier la Commune. Enfin, si au fil du temps, la mémoire communarde connaît des mutations au niveau de son cadre commémoratif, elle ne perd pas pour autant sa vocation première. Elle est l'occasion de rassembler des individus.

b-Typologie des acteurs

Tout comme une association, un des caractères de la commémoration, est son expression à un milieu, à une sociabilité. La position d'un individu dans la société décide notamment son rapport à la politique, ainsi que sa manière de s'impliquer lors de ces soirées commémoratives. Ce qui amène à évoquer les personnalités individuelles, les sensibilités

²⁰Cf. Raoul Brothier de Rollière, *Nouveau guide du voyageur à Poitiers et histoire des rues de Poitiers du 1er au XX^e siècle*, Poitiers, Le Bouquiniste, 1907, rééd 1974.

²¹ M. Valière, *op. cit.*, p. 40.

²² Cf. la sous-partie : *Typologie des acteurs*.

²³ ADV., M4/85, Correspondance du préfet, 1894, Rapport du sous-préfet de Châtellerault au préfet de la Vienne, daté du 19 mars.

²⁴ *L'Éclairer de la Vienne*, 18 mars 1900.

politiques ainsi que les ancrages sociaux des responsables qui entretiennent la mémoire communarde au sein de la vieille cité universitaire poitevine. Ainsi, pour définir et déterminer les caractéristiques des principaux protagonistes, le recours à une classification, à un tableau descriptif et comparatif paraît primordial²⁵. À cet effet, les acteurs poitevins sont répertoriés selon leur appartenance géographique. Ce critère peut être décomposé lui-même en sous-critères suivant l'ordonnance suivante : l'identité des acteurs, leur degré d'instruction, leur profession, leur activité secondaire, leur orientation politique, leur parti politique ainsi que leur fonction lors des cérémonies.

Ces deux tableaux comparatifs permettent de mettre en évidence trois propriétés propres à ce groupe du souvenir de la révolution communaliste de 71. Si l'on regarde le classement socioprofessionnel, un premier constat s'impose. L'ensemble des militants poitevins répertoriés peut être regroupé en trois groupes.

Tout d'abord, le fait qu'il a assez peu d'ouvriers répondant à la définition courante du schéma marxiste qui réduit le prolétaire au vendeur de sa force de travail. On ne recense que deux exemples : Clément Krebs qui est ouvrier au sein de la manufacture d'armes²⁶ et Eugène Audinet qui, au début de sa vie professionnelle, travaille également comme ouvrier aiguiser à la manufacture d'armes. Ainsi, la majorité des ouvriers recensés sont soit, des petits patrons, soit des artisans qualifiés travaillant pour leur propre compte. C'est le

²⁵ Cf. les annexes n°17 et n°18.

²⁶ Hubert Rouger, « Fédération de la Vienne », dans Compère-Morel (dir.), *Encyclopédie socialiste syndicale et coopérative de l'Internationale ouvrière*, vol. III : *La France socialiste*, Paris, A. Quillet, 1912, rééd.1921, p. 93. Il fut nommé chef d'atelier à la manufacture d'armes de Châtellerault. Le colonel commandant l'établissement le fit appeler et lui demanda : « Je viens d'apprendre que vous êtes socialiste. Si oui, il faut cesser de l'être et en prendre l'engagement immédiat, autrement reprenez votre tablier et retournez à l'état comme simple ouvrier ». Krebs, fidèle à ses convictions, retourna à son état.

cas d'Eugène Audinet, Auguste Bertin, de Brix, d'Anatole Day, d'Henri Garnier, Louis Marnay et d' Eugène Orry²⁷. Il n'y a rien de surprenant à cette constatation, compte tenu de l'orientation vers un parti de classe.

Enfin, un troisième ensemble peut être défini en regroupant les militants dotés d'un haut niveau d'instruction. On y retrouve des chefs de file de valeur. Tout d'abord, Jean-Richard Bloch. Agrégé d'histoire, professeur au Lycée de Poitiers, lettré engagé plus qu'homme politique, il est l'un des intellectuels majeurs que la France connaît à cette époque²⁸. Raymond Duplantier et Georges Georgel, tous deux brillants avocats du barreau poitevin, sont reconnus dans la société poitevine pour leurs valeurs intellectuelles²⁹. La présence d'Albert Turpain ne fait que renforcer la qualité intellectuelle, déjà présente, de cette communauté de fidèles du souvenir communard. Professeur de physique à la Faculté de Poitiers, physicien spécialiste des ondes électriques et de la lumière, Albert Turpain est le pionnier de la T.S.F. Il est l'un des plus grands spécialistes mondiaux dans le domaine de la radiocommunication³⁰. Enfin, Georges Limousin qui, de part

²⁷ Pour connaître les professions de ces personnes, Cf. Annexe n°17.

²⁸ Il avait acquis une propriété aux confins de Saint-Benoît : *La Méricote*. Cf. Michel Trébisch, « Autour de Jean-Richard Bloch (1884-1947) », dans A. Quella-Villéger (dir.), *op. cit.*, pp. 417-438. Le lecteur se reportera également aux nombreux travaux de Michel Trébisch, qui était spécialiste de l'histoire des intellectuels et notamment de Jean-Richard Bloch.

²⁹ Georges Georgel, appartient à une famille vosgienne repliée à Niort après la guerre de 1870. Il est docteur en droit. Sa thèse sur *Le Droit d'accusation et de la calomnie à Rome*, révèle son puissant sens juridique et sa grande érudition mais également lui conféra le statut de figure de proue du socialisme local. Cf. M. Mathieu, « L'avocat Georgel, un socialiste du XIX^e siècle », dans A. Quella-Villéger (dir.), *op. cit.*, p. 128. Concernant Raymond Duplantier, Cf. Jean-Henri Calmon, « Du capitole à la roche Tarpéienne : un conseiller municipal peu ordinaire, Raymond Duplantier », dans A. Quella-Villéger (dir.), *op. cit.*, pp. 186-188.

³⁰ Bon connaisseur du socialisme allemand, il est aussi spécialiste des techniques d'imprimerie. Cf. les travaux de Jacques Marzac notamment : « Albert Turpain, inventeur méconnu de la T.S.F. », dans A. Quella-Villéger

son métier de libraire et de ses actions entreprises tout au long de sa vie dans le département de la Vienne en faveur d'une République sociale, lui a valu le qualificatif « de pionnier du socialisme en Vienne³¹ ».

La présence de cette élite intellectuelle poitevine peut paraître, au premier abord comme impensable, compte tenu de leur rang social au sein de la société poitevine. Mais, dans un second temps, elle révèle un peu plus les spécificités de la commémoration poitevine.

Que ce soit Bloch, Day, Georgel ou encore Turpain, ces derniers n'ont pas hésité à rompre avec leur classe sociale d'origine pour militer en faveur du socialisme, en faveur du souvenir communard³². Ce fait, qui est loin d'être anodin, souligne un changement de rapport entre le mythe de la Commune de Paris et ses militants. En effet, si dans la mémoire collective du peuple de Paris, l'insurrection de 71 est associée au mouvement ouvrier, il n'en est rien pour les mentalités poitevines. L'assiduité de ces grandes "figures" poitevines lors des soirées commémoratives démontre que, l'histoire de la révolution communaliste a pu toucher d'autres

(dir.), *op. cit.*, pp. 327-329. mais également : Jacques Marzac, *Le Procès de l'invention de la T.S.F., l'affaire Branly : les révélations du professeur Albert Turpain*, Poitiers, Michel Fontaine éditeur, 2005, 208 p.

³¹ Jean Maitron (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, 3^e partie : « de la Commune à la Grande guerre : 1871-1914 », vol. XIII, p. 296. Georges Limousin est un Poitevin. Il est né le 6 juin 1859 à Saint-Sauveur. Très vite, il quitte la Vienne pour s'établir à Paris comme ouvrier cordonnier. Dans la capitale, il s'est mêlé aux manifestations de réveil du mouvement ouvrier assoupi depuis la Commune. En 1879, il s'établit à Châtellerauld où il devient marchand de journaux socialistes. Ces multiples actions au sein du parti socialiste poitevin lui confèrent le statut de grande figure du socialisme poitevin. Cf. la sous-partie : *Le retour d'Henri Garnier à Poitiers : un des principaux moteurs de l'affirmation du socialisme en Vienne*.

³² Leur présence fait resurgir le fait que la Commune de Paris n'était pas uniquement ouvrière. D'autres catégories professionnelles ont participé à la révolution communaliste. Cf. J. Rougerie, *Procès des Communards*, Paris, Gallimard, 1964.

couches sociales que le milieu ouvrier, et qu'elle est devenue pour certains milieux aisés, une référence mythique. Certes, si la plupart des milieux bourgeois poitevins restent très majoritairement réfractaire à cet événement, il n'en reste pas moins que la Commune de Paris n'a pas laissé indifférents certains intellectuels. La présence de Jean-Richard Bloch, de Raymond Duplantier ou encore de George Georgel et d'Albert Turpain en atteste la preuve³³.

En second lieu, si l'on observe l'activité secondaire exercée par l'ensemble de ces militants ; on peut remarquer la forte proportion de journaliste. Pour Poitiers, cela concerne 55,5% de ses membres³⁴. Tandis qu'à Châtellerauld, la proportion est de 50%³⁵. Là encore, il n'y a rien de très surprenant dans la mesure où l'activité journalistique va ici, de pair avec l'engagement militant³⁶. Par ailleurs, ceux qui sont désignés et classés comme journaliste, sont ceux qui ont une activité politique régulière et visible. Cet état de fait, tient également au lien entre l'engagement du militant et le journalisme politique.

La deuxième observation porte sur l'orientation idéologique des acteurs. La grande majorité des militants est d'obédience socialiste "possibiliste"³⁷. Ce courant³⁸ est né en 1882, lors du congrès de Saint-Étienne, après la première

³³ Jean-Richard Bloch est issu de la grande bourgeoisie juive, apparenté par son épouse née Herzog à André Maurois. Sa fortune, l'éclat de sa culture lui ouvrirent les portes de la fraction la plus libérale de la société poitevine.

³⁴ On retrouve dans l'ordre : Jean-Richard Bloch, Henri Garnier, Eugène Orry, Georges Georgel et Albert Turpain. Soit 6 membres sur 9.

³⁵ Cela concerne : Anatole Day, Georges Limousin et Auguste Meunier. Soit 3 membres sur 6.

³⁶ Cf. Christian Delporte, *Les Journalistes en France 1880-1950 : naissance et construction d'une profession*, Paris, Seuil, 1999.

³⁷ Il est important, ici, de définir la doctrine des socialistes "possibilistes" afin de mieux appréhender, par la suite, la teneur politique des discours prononcés par ces protagonistes, lors des soirées commémoratives, en faveur de la Commune de Paris.

scission intervenue au sein du Parti ouvrier constitué au congrès de Marseille en 1879. *La Fédération des Travailleurs Socialistes de France* est couramment appelée parti “possibiliste” ou encore “broussiste”, du nom de son leader Paul Brousse. Ils sont partisans, en effet, d’une lutte quotidienne pour des objectifs réalisables par étapes, pour la conquête du pouvoir municipal par le suffrage universel, qui permettra de transformer en services publics gérés par les travailleurs les grandes compagnies appartenant aux monopoles. De telles révolutions permettront ainsi, sans les frais d’une révolution violente, « *la substitution progressive du socialisme au capitalisme ; substitution d’autant plus aisée que les ouvriers, par la gestion des municipalités et des services publics, acquièrent les capacités administratives indispensables*³⁹ ». Selon Maurice Mathieu, « *l’orientation possibiliste choisie par les socialistes poitevins s’accordait, en définitive, aux conditions dans lesquelles leur parti s’était constitué. La plupart des militants des années quatre-vingt étaient nés sous l’Empire, parfois, un peu avant. Ils appartenaient à une génération dont le combat était essentiellement politique*⁴⁰ ». Ainsi, ce programme politique modéré, très antimarxiste, réformiste, électoraliste, présente une ressemblance assez frappante avec le travaillisme britannique. Mais à partir de 1910, les épigones se révélèrent davantage nourris de marxisme. Georges Georgel se proclame collectiviste tandis que Jean-Richard Bloch se caractérise par un collectivisme beaucoup plus marqué⁴¹.

³⁸ Cf. M. Rebérioux, « Le socialisme français de 1871 à 1914 », dans Jacques Droz (dir.), *Histoire générale du socialisme*, vol. II : *de 1875 à 1914*, pp. 133-237.

³⁹ Claude Willard, *Socialisme et communisme français*, Paris, A. Colin, 1967, p. 61.

⁴⁰ M. Mathieu, *Les Poitevins...*, *op. cit.*, vol. II : « La République installée », p. 316.

⁴¹ Il publie en 1910, un journal littéraire, *L’Effort libre*, mettant ainsi en relief sa tendance marxiste.

Enfin, le dernier point de cette typologie insiste sur l'essence même du groupe des adhérents poitevins en faveur de la commémoration de la Commune de Paris. En effet, celle-ci repose sur un partenariat entre deux partis politiques, deux villes, en l'occurrence Poitiers et Châtellerauld. Cet état de fait trouve tout d'abord écho dans l'organisation interne de la F.T.S.F. En 1880, Georges Limousin fonde le Parti ouvrier appelé *Le Groupe d'Études Sociales de Châtellerauld* avec sept ou huit camarades du bâtiment et ouvriers de la Manufacture d'armes. Parmi les premiers militants, on y retrouve en autres, Eugène Audinet, Anatole Day et Clément Krebs. Après la scission du Parti Ouvrier au Congrès de Marseille en 1879, les militants châtelleraudais prirent parti pour la fraction broussiste à laquelle ils restent fidèles jusqu'à la disparition de cette organisation. En 1884, Henri Garnier, ancien déporté après la Commune, revient de la Nouvelle-Calédonie et intègre ce groupe. Après les élections législatives de 1885, naquit le Groupe de Poitiers. Ainsi, se forme une section de la Fédération des travailleurs socialistes de France, autour d'Henri Garnier⁴² sous le nom de *Cercle d'Études Sociales : Le Travail*. Tandis qu'à Châtellerauld, cette section appelée *Groupe d'Études Sociales : La Solidarité*, s'articule autour de Georges Limousin depuis 1882⁴³. À l'aube du siècle nouveau, ces deux partis se regroupent et s'organisent comme l'atteste l'essor des feuilles socialistes telles que *L'Éclaireur de la Vienne* lancé par Garnier et Limousin en 1885 et *Le Socialiste de la Vienne*, créé en 1910, où les principaux collaborateurs sont Georges Georgel, Albert Turpain ou encore Clément Krebs. Tendait à accroître leur solidarité, ces deux "bastions" du socialisme poitevin collaborent ensemble.

⁴² Cf. M. Mathieu, « Vie politique et religieuse jusqu'en 1914 », dans A. Quella-Villéger (dir.), *op. cit.*, pp. 91-133. On y retrouve Eugène Orry, ouvrier couvreur ; Mercier, ouvrier imprimeur ; Witteman, ouvrier brossier, Marnay, sabotier et Stoobant, cordonnier. Cf. Annexe n°19.

⁴³ J. Maitron (dir.), *op. cit.* Cf. Annexe n°20.

Ainsi, en confrontant les deux tableaux comparatifs, on peut mettre en évidence l'interaction entre ces deux entités collectives. Beaucoup de Châtelleraudais ont participé à *L'Éclairer de la Vienne*, journal poitevin. C'est le cas d'Eugène Audinet, d'Anatole Day et de Georges Limousin. Cette coopération se renforce également avec *Le Socialiste de la Vienne*, qui devient, dès 1910, l'organe officiel du socialisme poitevin.

C'est donc dans ce contexte de « solidarité infra-politique⁴⁴ », où chaque adhérent se trouve intégré à un ensemble de pratiques informelles d'entraide⁴⁵, que s'est constitué « le noyau dur » des militants en faveur du souvenir communard. De plus, le fait que, un des leaders de ces deux sections, en l'occurrence Henri Garnier⁴⁶, soit un ancien Communard, n'a pu qu'accélérer le processus de reconnaissance des militants poitevins en faveur de la mémoire communarde. Ainsi, tous ces traits déterminent, en grande partie, l'atmosphère politique des réunions commémoratives, dont l'origine et le sort sont inséparables des individus qui y sont affrontés.

c-Les réunions : déroulement et rites, entre héritage et parodie

Les dispositions protocolaires peuvent paraître étranges aux profanes, tenus à l'écart de l'univers qu'elles ont pour fonction d'ordonner. Elles peuvent aussi passer pour

⁴⁴ François. Ploux, « Disputes au village quercynois : querelles locales et histoire nationale à l'aube de la Troisième République », dans Anne-Emmanuelle Demartini, Dominique Kalifa, *Imaginaire et sensibilités au XIX^e siècle : études pour Alain Corbin*, Paris, Créaphis, p. 15.

⁴⁵ Pour voir les interactions entre ces deux partis, le lecteur se reportera aux annexes n°. et n°.

⁴⁶ Cf. *Le retour d'Henri Garnier à Poitiers : un des principaux moteurs de l'affirmation du socialisme en Vienne*.

anodines, lorsque, “routinisées” par une longue tradition, elles en viennent à être perçues comme naturelles. En réalité, le contenu des règles protocolaires et leur inégale rigueur permettent d’affirmer trois éléments majeurs. Tout d’abord, le caractère multiforme de ces soirées. À la fois banquet, club, conférence et concert, ces réunions sont révélatrices des dynamiques internes dont le parti tire sa légitimité. De plus, la présence de liturgies politiques dénote la mise en place de codes qui gouvernent le déroulement de leurs séquences, déterminent les préséances, régissent la forme des discours. Ainsi, s’attarder sur ces pratiques, permet de reconsidérer l’opposition convenue entre « *la politique et le politique, l’enceinte parlementaire et la rue, la “culture des élites” et la “culture populaire”* »⁴⁷.

Le banquet rassemble, dans un lieu généralement privé et fermé, plusieurs convives, qui ont tous participé, au préalable, à une souscription. La tarification diffère selon les activités proposées. En moyenne, le prix de la carte d’entrée donnant droit à une consommation, varie entre cinquante et soixante-quinze centimes de francs ; tandis que le montant, comprenant le banquet et le punch, s’élève à trois francs. Si le coût de la souscription se révèle rédhibitoire pour les ouvriers, il leur est toujours possible d’assister aux discours, aux abords du banquet. Pour autant, cette tarification devait permettre aux *Cercles d’Études Sociales* de Poitiers ou de Châtelleraut de payer, entre autre, les frais de chauffage et d’éclairage. En tout cas, du fait de la foule réunie et de la souscription préalable, la nature juridique du lieu change. C’est le basculement de la sphère privée vers l’espace public. Généralement, les réunions se tiennent le soir. Elles commencent vers huit heures et demie

⁴⁷ Emmanuel Fureix, « Sensibilités et politique : l’exemple du culte des morts à l’âge romantique », dans A. E. Demartini, D. Kalifa, *op. cit.*, p. 140.

du soir et se terminent tard dans la soirée : minuit, deux heures ou quatre heures du matin⁴⁸.

Suivant le protocole, il est de règle de « *prononcer un discours, puis des amateurs chantent quelques romances et principalement des chants révolutionnaires, mais presque toujours, tout se passe à l'intérieur et aucun désordre ne se produit*⁴⁹ ». Cette observation faite par le commissaire central de Poitiers illustre parfaitement le programme des soirées commémoratives châtelleraudaises ou pictaviennes. Dans un premier temps, les agapes sont ponctuées de toasts. « Ces énoncés performatifs⁵⁰ » sont de véritables actes de langage vers l'avenir. C'est le cas à Poitiers, en 1886, chez le dénommé Charpentier, où l'orateur Brix, après avoir péroré sur l'importance symbolique du drapeau rouge, incite le public « *de boire à la forme du gouvernement établi*⁵¹ » ; en 1895, toujours à Poitiers, « *tous les orateurs ont levé leurs verres à la revanche de la Commune*⁵² ». Porter un toast constitue donc un appel à la nation et procède autant du langage manifestant que du propos de réunion. Ainsi, au partage culinaire se superpose donc une volonté politique commune.

Par ailleurs, si la nourriture et la boisson partagées favorisent le sentiment de former une communauté, le banquet est avant tout un lieu de parole. « *C'est un moyen informel, pour les élites politiques, d'investir l'espace public en dehors des formes instituées, et, pour la masse des "sans-voix", des*

⁴⁸ Cf. les comptes rendus fait par les rapports de commissaire de police de Poitiers au préfet de la Vienne ; mais également les principaux organes de propagande : *L'Éclairer de la Vienne* et *Le Socialiste de la Vienne*.

⁴⁹ ADV., M4/84, Correspondance du préfet, 1906-1908, Rapport du commissaire central de Poitiers au préfet de la Vienne, daté du 17 mars 1907.

⁵⁰ E. Fureix, « Banquets et enterrements », dans J. J. Becker (dir.), G. Candar (dir.), *op. cit.*, p. 199.

⁵¹ ADV., M4/81, Correspondance du préfet, 1882-1888, Rapport du commissaire spécial de Poitiers au préfet de la Vienne, daté du 20 mars.

⁵² *L'Éclairer de la Vienne*, 24 mars.

“sans-électeurs” un mode d’expression détourné⁵³ ». Néanmoins, la prise de parole est régulée par la mise en place d’un bureau lors de ces réjouissances. En effet, les cadres sont chargés de régler le déroulement concret des soirées afin de soustraire le banquet à la spontanéité et au désordre. Ce bureau, comportant un président et au moins deux assesseurs élus, est souvent dominé par les principaux leaders du *Cercle d’Études Sociales* de la Vienne. En tout cas, ce bureau, qui est régulièrement renouvelé, élit un président confirmé par acclamation en début de banquet : « le citoyen Day remercie tout d’abord l’assemblée de l’avoir désigné comme président⁵⁴ ». Il contrôle ensuite le contenu, souvent conflictuel, des toasts à venir. Mais, si dans les premières années, la présidence est décernée par acclamations lors de l’ouverture du repas, elle est, au fil du temps, définie statutairement : elle revient de droit à une haute autorité du parti ou du comité organisateur. En 1889⁵⁵, 1900⁵⁶ et 1911⁵⁷, les présidences de séance sont attribuées successivement à Henri Garnier, Anatole Day et Eugène Orry, tandis que les postes d’assesseurs sont occupés par Eugène et Léon Orry, puis Joubert et Georges Limousin, enfin Anatole Day et Jean-Richard Bloch. Les rôles de secrétaire sont attribués périodiquement à Brix, Désiré Pineau et Auguste Meunier. Parfois, la présence d’anciens Communards illustres confère à la commémoration poitevine, un regain de prestige. Ainsi en 1888, la venue de Félix Pyat⁵⁸, à Poitiers, pour saluer les

⁵³ E. Fureix, « Banquets et... », *op. cit.*, p. 197.

⁵⁴ *L’Éclairer de la Vienne*, 25 mars 1900.

⁵⁵ ADV., M4/83, Correspondance du préfet, 1889-1891, Rapport du commissaire spécial de Poitiers au préfet de la Vienne, daté du 24 février.

⁵⁶ *L’Éclairer de la Vienne*, 25 mars.

⁵⁷ *Le Socialiste de la Vienne*, 25 mars.

⁵⁸ Polémiste d’un tempérament explosif, Félix Pyat fut dans un premier temps journaliste au journal *Le Combat*. Il devint par la suite, membre du conseil communal durant la Commune de Paris. De tendance jacobine, il était désireux de voir Paris prendre les rênes du gouvernement de la France.

initiatives poitevines pour la promotion de la mémoire communarde, est saluée par l'assistance : « *un citoyen demande que la présidence d'honneur soit donnée au candidat socialiste des Bouches-du-Rhône, le vieux révolutionnaire Pyat, ancien membre de la Commune. Cette proposition est votée par acclamations*⁵⁹ ». Par ailleurs, elle permet pour l'assistance poitevine, d'avoir un autre aperçu, une autre interprétation de l'insurrection parisienne. Elle décroïssonne le regard poitevin sur cet événement.

Par ailleurs, ces festins fraternels sont ponctués également de discours, qui en font d'excellentes tribunes politiques. Trois séquences permettent l'intrusion du politique dans le temps du banquet : le cérémonial d'ouverture et de séparation, ainsi que les toasts et discours, épice centre du rite. Les débats sont animés soit par des orateurs attitrés où l'on retrouve Jean-Richard Bloch, Brix, Day, Henri Garnier, Eugène Orry et Georges Limousin, soit des conférenciers d'occasion comme Auguste Bertin ou encore Louis Marnay⁶⁰. Enfin, si parfois certains discours sont logorrhéiques et se fixent donc moins dans les mémoires, il est des orateurs d'exception pour leur donner une tonalité exceptionnelle ; notamment les plaidoyers flamboyants de Day, de Raymond Duplantier et de Georges Georgel, qui peuvent tenir l'auditoire « *sous le charme de leurs paroles éloquentes et persuasives*⁶¹ ».

Tous ces conférenciers se distinguent du public par leur haut niveau d'instruction. Il faut savoir écrire et lire le texte que l'on veut présenter devant l'assistance. Or, ce n'est pas une chose facile dans le monde ouvrier où l'illettrisme demeure une donnée majeure. De plus, le niveau d'instruction de ces militants est à mettre en parallèle avec la conscience

⁵⁹ *L'Éclairer de la Vienne*, 25 mars.

⁶⁰ Cf. Les comptes rendus fait par *L'Éclairer de la Vienne* et *Le Socialiste de la Vienne* durant cette époque.

⁶¹ *Le Socialiste de la Vienne*, 25 mars 1911.

qu'ils ont de la Commune de Paris. Contrairement aux intervenants, les ouvriers, si divers qu'ils soient, « *placés à des altitudes différentes et ne possédant pas les mêmes lunettes d'approche*⁶² », ne perçoivent pas de la même manière la commémoration et donc, ne peuvent pas accéder entièrement à la totalité des enjeux qu'engendre le souvenir de la mémoire communarde : la mobilisation des militants pour l'essor du socialisme en France afin d'établir un jour la République sociale tant rêvée par les Communards. Dans cette optique, les conférenciers se transforment en pédagogues pour la foule présente et le banquet devient un élément de la culture politique républicaine. Dès lors, l'ambition des adhérents est de construire, par la confrontation des idées, un creuset où se forge une doctrine démocratique permettant, ainsi, de nourrir le corps électoral.

Donc, pour insuffler ces valeurs au public, les discours se révèlent d'une importance capitale lors de ces banquets commémoratifs. Toutes ces allocutions prononcées de 1871 jusqu'à 1914 peuvent être répertoriées selon deux grands thèmes⁶³ : d'une part, l'apologie du 18 Mars et d'autre part, les buts du socialisme. Si la deuxième idée concerne essentiellement les luttes à engager sur le plan de la vie politique locale et nationale⁶⁴, la première notion reste la base initiale de ces rassemblements annuels. Les communicants refont l'historique de la Commune en mettant en valeur « *dans quelle condition surgit l'insurrection du 18 Mars et comment elle fut écrasée*⁶⁵ ». A leurs yeux, la révolution communaliste

⁶² C. Willard, *op. cit.* p. 47.

⁶³ Cf. les comptes rendus de ces soirées commémoratives fait par *L'Éclairer de la Vienne* et *Le Socialiste de la Vienne*. Malheureusement, la redondance, la pauvreté, souvent typiques des comptes rendus des journaux socialistes suggèrent ce classement. L'étude de l'idéologie de la mémoire communarde est mieux observée dans la troisième sous-partie : *Une mémoire relais : L'Éclairer de la Vienne*.

⁶⁴ Cf. chap. II.

⁶⁵ *L'Éclairer de la Vienne*, 24 mars 1895.

fut un « *grand fait historique de la tentative d'émancipation du prolétariat*⁶⁶ », un « *gouvernement du peuple par le peuple*⁶⁷ ». Ainsi, les Communards deviennent des modèles à imiter car ils « ont sauvé en 1871 la République⁶⁸ ». Enfin, le fait que l'insurrection de 71, comme toutes les insurrections parisiennes du XIX^e siècle, ait été « *questionnement libertaire de la démocratie*⁶⁹ ». Ces propos, d'une part, renvoient à la formule stéréotypée sur « le 18 Mars, ses causes et ses conséquences » et conduisent à des panégyriques. D'autre part, ces discours mettent en valeur la mise en tutelle du peuple, mais aussi le triptyque suivant : Commune, République et Socialisme. Dès lors, le banquet pouvait se glisser dans un imaginaire égalitaire et inaugurer la diffusion d'une parole utopique. La référence évangélique est ici sous-jacente : l'espoir d'une révolution libératrice prochaine, véritable messianisme révolutionnaire, constituant par la même occasion, le repère essentiel autour duquel s'articule l'identité des militants.

En écho, après les remerciements du président qui concluent les allocutions, la séance est levée. Le banquet se termine par un punch où des chants socialistes et des romances viennent conclure la soirée. Parmi les chants patriotiques et révolutionnaires entonnés par les convives où « *beaucoup révèlent un véritable talent d'amateurs*⁷⁰ », on retrouve *la Carmagnole*⁷¹, *Le Chant du départ*⁷²,

⁶⁶ *L'Éclairer de la Vienne*, 20 mars 1887.

⁶⁷ *L'Éclairer de la Vienne*, 25 mars 1888.

⁶⁸ *L'Éclairer de la Vienne*, 12 mars 1899.

⁶⁹ J. Rougerie, « La Commune... », *op. cit.*, p. 109.

⁷⁰ *L'Éclairer de la Vienne*, 20 mars 1887.

⁷¹ *L'Éclairer de la Vienne*, 25 mars 1888.

⁷² ADV., M4/83, Correspondance du préfet, 1889-1891, Rapport du commissaire central de police de Poitiers au préfet de la Vienne, daté du 19 mars 1889.

*L'Internationale*⁷³ et *La Marseillaise*⁷⁴. Parfois, d'autres attractions viennent s'ajouter au programme initial : par exemple, à Poitiers en 1888, où « *les orateurs avaient hâte de clore la série des discours car un programme plus attrayant avait été annoncé : les enfants guignaient les lots d'une magnifique tombola*⁷⁵ » ; tandis qu'en 1900, toujours à Poitiers, la soirée se termine par un bal rythmé « *par un entrain endiablé pour ne cesser qu'à quatre heures du matin*⁷⁶ ». Puis, « *la réunion se sépare aux accents de la Carmagnole chantée avec le brio que les amis du citoyen Mercier lui connaissent*⁷⁷ ». Ainsi, le cortège se répand et se disperse, faisant résonner cris et acclamations et l'on se donne rendez-vous pour l'année prochaine.

Toutes ces caractéristiques font du banquet « *une réunion politique qui ne dit pas son nom, aux confins du public et du privé, codifiée, planifiée et encadrée*⁷⁸ ». Ces réunions se proposent un triple but d'éducation, d'information et d'expression. Elles veulent d'abord "l'éducation du peuple par le peuple", car elles leur paraissent la condition même d'une liberté véritable. Pour cela, la discussion des sujets est primordiale. C'est « *un rite de participation à la vie en commun et un véhicule de persuasion efficace. Elle est, par suite, l'agent le plus puissant pour propager sentiments et idées, faire adhérer les hommes à des valeurs, les inciter à s'imiter entre eux. Et surtout, leur procurer le plaisir de s'exprimer, de prendre part ensemble à quelque chose qui*

⁷³ *L'Éclair* de la Vienne, 25 mars 1900.

⁷⁴ ADV., M4/83, Correspondance du préfet, 1889-1891, Rapport du commissaire central de police de Poitiers au préfet de la Vienne, daté du 19 mars 1889.

⁷⁵ *L'Éclair* de la Vienne, 25 mars.

⁷⁶ *L'Éclair* de la Vienne, 25 mars 1900.

⁷⁷ *L'Éclair* de la Vienne, 20 mars 1887.

⁷⁸ E. Fureix, « Banquets... », *op. cit.*, p. 198.

*leur importe*⁷⁹ ». L'important, c'est que le bureau prend au sérieux toutes les opinions émises par l'auditoire et qu'ainsi le maniement des idées entrent dans la vie quotidienne : il devient ainsi naturel de penser, de parler, de s'instruire.

Par ailleurs, si pour Jean-Claude Caron, « 1848 semble rejouer 1789 et 1830⁸⁰ », il en va de même pour les soirées commémoratives poitevines. En effet, le fait de décrypter le langage politique que diffuse ce rituel, révèle incontestablement que la gauche communarde poitevine est une héritière. Ce lieu de sociabilité s'inscrit dans la pratique des cercles de 1789, de 1830, de 1848 et de 1871, avec ses rites et ses règles propres⁸¹. En analysant les séquences qui ordonnent ces soirées, elles appartiennent à une tradition républicaine. Tout d'abord, aux banquets de 1830. En effet, « *les élites libérales de la Restauration, alors classées à gauche, les ont inventés*⁸² ». Le banquet débutait généralement par un cortège, occasion de mettre en scène le président et les commissaires, au son de la musique, volontiers révolutionnaire après 1830. Puis, les séances commençaient par des communications ayant trait aux réunions précédentes, aux nouvelles du jour, aux décisions locales. Mais contrairement aux soirées poitevines, le banquet s'apparentait alors à une célébration du représentant politique, tant par les toasts portés à la santé de l'homme politique que par les emblèmes qui distinguaient sa signification. De surcroît, les clubs

⁷⁹ Willem Doise, Serge Moscovici, *Dissensions et consensus : une théorie générale des décisions collectives*, Paris, PUF, 1992, p. 117.

⁸⁰ Jean-Claude Caron, « Les clubs de 1848 », dans J. J. Becker (dir.), G. Candar (dir.), *op. cit.* p. 182.

⁸¹ Cf. Alain Corbin (dir.), Noëlle Gérôme (dir.), D. Tartakowsky (dir.), *Les Usages politiques des fêtes aux XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, en particulier l'introduction de Noëlle Gérôme, « Les traditions politiques des fêtes : interprétation et appropriation », pp. 15-23. Et la contribution de Olivier Ihl, « Convivialité et citoyenneté. Les banquets commémoratifs dans les campagnes républicaines à la fin du XIX^e siècle », pp. 137-159.

⁸² E. Fureix, « Banquets et... », *op. cit.*, p. 197.

apparaissent comme l'un des phénomènes les plus saillants de la révolution de 1848. Et les républicains des années 1870, ne font qu'adopter ces clubs comme tribunes politiques.

Ainsi, dans la commémoration, le choix des lieux, la qualité des intervenants, la nature des prises de parole, tout s'ordonne aux fins de réactiver et canaliser dans une direction donnée l'émotion suscitée par l'événement : « [...] lorsqu'un groupe est inséré dans une partie de l'espace, il la transforme à son image. Ainsi s'explique que les images spatiales jouent un tel rôle dans la mémoire collective⁸³ ». Pourtant, si l'action politique relève très largement de l'univers du langage, les dirigeants ont besoin de mettre en scène le souvenir communard. Il y a un « besoin de reconstituer l'environnement du souvenir⁸⁴ ». D'où l'apparition d'une symbolique politique, « d'un système organisé de signes, surchargé de significations, fonctionnant comme réactivation de codes culturels de comportements⁸⁵ ». Donc, de mobiliser des signes et des symboles afin de faciliter la pratique du souvenir. D'où l'importance de la décoration. En effet, « la signification du repas en commun est ensuite objectivée dans un certain nombre d'éléments décoratifs, qui font du lieu de rendez-vous un espace approprié, aménagé, en constante représentation⁸⁶ ». En 1887, c'est « dans une salle ornée avec un goût exquis⁸⁷ » que se déroule la séance commémorative à Poitiers. Tandis qu'en 1895, c'est « une salle bien aménagée⁸⁸ » qui accueillent les militants pictaviens. Mais, cette symbolique politique, plus ou moins élaborée, se donne à voir d'abord dans des liturgies, c'est-à-dire des « cérémonies,

⁸³ M. Halbwachs, *La Mémoire collective*, Paris, A. Michel, 1950, rééd. 1994, p. 195.

⁸⁴ M. Halbwachs, *La Mémoire collective*, op. cit., p. 65.

⁸⁵ Bertrand Badie (et alii), *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Paris, A. Colin, 1999 ; rééd. 2005, p. 316.

⁸⁶ O. Ihl, op. cit., p. 144.

⁸⁷ *L'Éclaireur de la Vienne*, 20 mars.

⁸⁸ *L'Éclaireur de la Vienne*, 24 mars.

*rituels, étiquettes et protocoles qui marquent le centre comme centre et donnent à ce qui se passe là son aura*⁸⁹ ». Ces rites se manifestent d'abord dans l'investissement "d'objets-choses" : emblèmes, insignes et cocardes, statues et monuments qui se trouvent chargés de connotations culturelles historiquement accumulées. Pour les banquets poitevins, c'est le drapeau rouge⁹⁰ que l'on expose et par la même occasion que l'on s'approprie. En 1894, à Châtellerauld, le « *fumet était décoré de drapeaux rouges*⁹¹ ». Deuxièmement, cette liturgie se manifeste également autour d'objets immatériels. Ici, ce sont les mythes, ces "idées –forces" qui visent à fonder une légitimité socialement partagée⁹² ; et à lire les journaux qui publient ces agapes et qui donnent le détail de leurs séances, l'héritage révolutionnaire conditionne, pour beaucoup, la cérémonie. Pour Élisabeth Liris, « *Le champ du symbole, s'il est inhérent à toute une société, se modifie profondément au cours des épisodes révolutionnaires qu'ils soient de nature politique, religieuse ou idéologique et on constate une consubstantialité entre Révolution et Symbolisme. [...] Il n'y a en effet de symbole qu'en référence à un passé*⁹³ ». Et cela de deux manières : avec en premier lieu, les chants patriotiques et révolutionnaires. *La Carmagnole*, *Le Chant du départ* ou encore *La Marseillaise*, sont au départ des chansons évoquant à chaud un épisode révolutionnaire. Mais le fait que, ces trois hymnes de guerre fassent partie des airs chéris des militants poitevins, résulte des trajectoires historiques qu'ont connues

⁸⁹ B. Badie (et alii), *op. cit.*, p. 316.

⁹⁰ Le drapeau rouge à une appartenance identitaire. Ce sont les ouvriers de 1848 qui l'arbovent. Ce symbole fait référence à l'épisode de la religion du drapeau comme emblème de la République entre Auguste Blanqui et Lamartine en 1848. Il le devient sous la Commune. Cf. chap. VII.

⁹¹ ADV., M4/85, 1894, Correspondance du préfet, Rapport du sous-préfet de Châtellerauld au préfet de la Vienne, daté du 19 mars.

⁹² Cf. Claude Rivière, *Les Liturgies politiques*, Paris, PUF, 1988.

⁹³ Élisabeth Liris, « Symbolisme révolutionnaire », dans A. Soboul (dir.), *op. cit.*, pp. 1008-1009.

ces chants. Ainsi, après la Révolution Française, elles sont proscrites sous les régimes monarchiques et impériaux. Puis, elles resurgissent lors des révolutions de 1830 et de 1848, parfois dans des versions rénovées. Enfin, sous la III^e République, elles sont utilisées à maintes reprises pour de nouvelles paroles à l'occasion de manifestations⁹⁴. Ainsi, tout en chantant, les partisans rejettent les régimes qui n'ont pas été en faveur de la République sociale mais en même temps, ils honorent ceux qui se sont soulevés pour cet horizon politique. Ce sont encore des valeurs que l'on peut définir comme des « *croyances mobilisatrices d'affects, autorisant des jugements d'approbation ou de stigmatisation*⁹⁵ ». D'autre part, la présence de baptêmes civiques lors de ces soirées renforce inéluctablement le lien avec la Révolution Française⁹⁶.

Pour autant, ces liturgies politiques visent également à canaliser l'imaginaire en imposant, à travers des rites choisis, des systèmes déterminés de représentations et de perceptions. « *Les règles protocolaires, cérémonies et rituels ont pour première fonction d'ordonner rigoureusement l'espace symbolique et de focaliser l'attention sur un centre. Tout cérémonial repose sur l'assignation à chacun d'une place précise, à distance situable du foyer où se condense l'enjeu du rite*⁹⁷ ». Le respect du protocole permet, en outre, d'interdire le conflit visible de prétentions antagonistes, de garantir la maîtrise des rivalités, offrant le spectacle d'un système de pouvoir ordonné. Cette qualité est en effet indispensable pour frapper l'imaginaire des citoyens. On peut donc considérer tout protocole comme établissant une série de lignes

⁹⁴ Cf. Robert Brécy (éd.), *Florilège de la chanson révolutionnaire de 1789 au Front populaire*, Paris, Éditions Ouvrières, 1978, rééd., 1990. Le lecteur se reportera également à Robert Brécy, « Chansons patriotiques », dans A. Soboul (dir.), *op. cit.* pp. 204-205.

⁹⁵ B. Badie (et alii), *op. cit.*, p. 316.

⁹⁶ E. Liris, « Baptêmes civiques », *op.cit.*, p. 72. Cf. chp. II.

⁹⁷ B. Badie (et alii), *op. cit.*, p. 177.

séparatives⁹⁸. Tout d'abord, en érigeant une frontière visible qui distingue l'espace cérémoniel de l'univers profane des citoyens ordinaires. Se constitue donc un espace à part, sacralisé, qui peut devenir autel de la partie lors de cérémonies civiques tel que le baptême. Elle se matérialise dans diverses procédures qui restreignent ou interdisent l'accès, notamment dans le choix des participants. Ainsi, s'établit une séparation symbolique radicale entre le public et les officiants, qui a pour effet de rehausser leur autorité légitime, ceux-ci apparaissant avec un statut qui les qualifie comme locuteurs spécialement autorisés par rapport au reste de l'assemblée. Le but de cette symbolique politique instituée par *le Cercle d'Études Sociales* n'est pas d'instituer comme naturelle l'infériorité statutaire de ceux qui en sont tenus à l'écart, marque de tout régime monarchique ou impérial, mais de recréer les signes ou lieux de reconnaissances historiques et sociaux que furent les clubs de 48 et de 71.

Mais si ces banquets commémoratifs veulent acquérir une efficacité socialisatrice, l'existence d'un public est nécessaire. Elle constitue un élément essentiel de l'efficacité symbolique de la cérémonie parce qu'il faut un destinataire pour recevoir les émotions qu'inculquent ces rituels institués lors des réunions commémoratives. L'atmosphère qui y règne est chaleureuse : « *la plus franche cordialité n'a cessé de régner pendant toute cette longue soirée*⁹⁹ ». Il existe un véritable consensus entre les membres du bureau et l'assistance, entre les orateurs et le public. La plupart des discours sont appréciés par la foule. Les comptes rendus de ces soirées vont dans ce sens : « *cette allocution est saluée par les applaudissements de la salle entière*¹⁰⁰ », ou bien « *le président ouvre la séance par une chaude allocution qui*

⁹⁸ Cf. Dan Sperber, *Le Symbolisme en général*, Paris, Hermann, 1974, rééd., 1985.

⁹⁹ *L'Éclaireur de la Vienne*, 25 mars 1888.

¹⁰⁰ *L'Éclaireur de la Vienne*, 20 mars 1887.

soulève les bravos de tous les assistants » mais également, « de chaleureux applaudissements ont souligné les passages principaux de son discours¹⁰¹ ». Cette adhésion du public est à mettre en corrélation avec l'identité politique qui se crée autour de cette commémoration. Toute conférence est à la fois la pluralité et la fluidité des informations qui peuvent s'y trouver rattachées, mais aussi son aptitude à mobiliser des projections émotionnelles positives. Par exemple, sur le registre de connotations positives. Les militants s'identifient au 18 Mars, à l'espoir de l'instauration d'une République sociale, au socialisme: « *Jeunes et vieux sont partis en emportant le meilleur souvenir de cette fête de famille qui réunissait tous ceux qui ont à cœur le triomphe de la Justice sociale*¹⁰² ». À l'inverse, les adhérents se reconnaissent également à travers des références négatives : le rejet du boulangisme ou l'anticléricisme par exemple¹⁰³. Grâce à ces discours mobilisateurs de valeurs, « *l'efficacité du symbolique est d'autant plus forte qu'elle suscite le sentiment de l'évidence partagée*¹⁰⁴ ». Ainsi, « *un individu peut rester fidèle aux valeurs transmises par un processus de socialisation interne au groupe d'appartenance et sa loyauté à cet ensemble social reste entière*¹⁰⁵ » ; dans ce cas, les adeptes poitevins du souvenir communard, ce groupe d'appartenance devient une communauté profondément soudée. Grâce à cette identification mutuelle, cette façon d'exprimer clairement leur identité, en l'occurrence ce qu'ils sont par rapport à ce qu'ils ne sont pas ou ne veulent pas être, cela leur permet de reconnaître leur « prototype commun¹⁰⁶ ». Et en agissant ainsi, chacun se sent identique aux autres. Cette

¹⁰¹ *Le Socialiste de la Vienne*, 25 mars 1911.

¹⁰² *Ibid.*

¹⁰³ Cf. Chap. II.

¹⁰⁴ Philippe Braud, *Penser l'État*, Paris, Seuil, 1997, rééd., 2004, p. 77.

¹⁰⁵ B. Badie (et alii), *op. cit.*, p. 316.

¹⁰⁶ W. Doise, S. Moscovici, *op. cit.*, p. 228.

soirée « est leur œuvre, elle les rapproche et leur fait éprouver que tout ce qu'ils font ensemble représente un choix¹⁰⁷ ».

Mais cette solidarité entre membres se remarque également lors de la préparation annuelle de ces conférences commémoratives. « Cette impérieuse nécessité d'une bonne préparation réveille et stimule la collectivité qui aurait, dans le cas contraire, beaucoup à perdre face à un insuccès¹⁰⁸ ». Tout comme les clubs de 48, *Le Cercle d'Études Sociales* de Poitiers peut compter tout d'abord, sur ses principaux organes de propagande que sont *L'Éclaireur de la Vienne* et *Le Socialiste de la Vienne*. Ces deux journaux relayent leur pensée auprès de l'opinion publique à travers leurs comptes rendus. Ils impriment régulièrement des affiches annonçant les lieux et heures des réunions ainsi que le programme de la soirée. À cela s'ajoute les initiatives d'adhérents. Ainsi « on trouvera des cartes chez les citoyens Orry, rue Saint Michel, Mothe, rue Sainte Radegonde, Marnay, rue Cornet¹⁰⁹ ». Parfois, l'aide peut venir là où l'on s'y attend le moins. En 1901, dans son rapport adressé au cabinet du ministre de l'Intérieur, le commissaire central de la police de Poitiers déclare que « Monsieur le Maire a accordé au débitant où se réunissent les socialistes, la permission de deux heures du matin¹¹⁰ ». Il en va de même lorsque la soirée se déroule à Châtellerauld. *Le Cercle d'Études Sociales* châtelleraudais peut se reposer sur la même presse pour convier les militants au

¹⁰⁷ *Ibid.* p. 75.

¹⁰⁸ M. Valière, « Approche d'une ville... », *op. cit.*, p. 47.

¹⁰⁹ *L'Éclaireur de la Vienne*, 18 mars 1888.

¹¹⁰ ADV., M4/91, Correspondance du préfet, 1901, Rapport du commissaire central de la police de Poitiers au cabinet du ministre de l'Intérieur, daté du 18 mars. C'est un fait assez rare qui vaut le coût d'être signalé. Le maire à cette époque se nomme Victor-Joyeux Surreaux. C'est un ancien architecte. Appartenant à la gauche républicaine, on peut émettre l'hypothèse d'une entente entre George Georgel et Victor-Joyeux Surreaux pour cette autorisation exceptionnelle. Cf. Jean-Henri Calmon, « Culture et république à l'hôtel de ville (1870-1940), dans A. Quella-Villéger, *op. cit.*, p. 179.

banquet fraternel, que sur les particuliers : « *on trouve des cartes chez le citoyen Pineau, 7 rue Gaudeau-Lerpinière et chez les membres des divers groupes socialistes*¹¹¹ ». Par ailleurs, le lieu même de la soirée commémorative est pris en charge par un adhérent bien précis. C'est Eugène Audinet, conseiller municipal qui, tenant un café-restaurant : *Le Café Audinet*, situé boulevard Blossac, prête pour la fête commémorative, une salle au premier étage de son établissement¹¹². Ces faits révèlent que ces banquets sont organisés pour l'essentiel par les groupes socialistes, sans que l'initiative en revienne spécifiquement aux acteurs de 1871. Ainsi, en 1899 à Châtellerault¹¹³, c'est *La Jeunesse Socialiste de Châtellerault* qui organise le banquet commémoratif. Cette initiative est saluée par un article signé par un « *vétéran*¹¹⁴ ». Celui-ci félicite cet organe de reprendre le flambeau : « *Ils ont voulu montrer que si ils étaient jeunes, ils étaient malgré cela disposés à l'action, et qu'ils connaissaient le dévouement des hommes de 1871, aussi ont-ils voulu commémorer cette grande date du 18 mars*¹¹⁵ ». Par ailleurs, l'auteur de cet article souligne le fait que « *c'est dans un punch réunissant jeunes et vieux*¹¹⁶ » que l'anniversaire du 18 Mars va être fêté. Ainsi, il n'y a pas d'opposition entre jeunes et vieux. Ce passage de témoin repose sur la prise en considération de l'expérience de 1871 par les jeunes. Cette transition annonce l'arrivée en politique des plus jeunes. Pour autant, si tous les cadres qui participent de manière active à la commémoration ont plus de trente ans et ne sont donc pas de jeunes militants. Ce sont

¹¹¹ *L'Éclairer de la Vienne*, 12 mars 1899.

¹¹² ADV., M4/85, Correspondance du préfet, 1894, Rapport du sous-préfet de Châtellerault au préfet de la Vienne, daté du 19 mars.

¹¹³ *L'Éclairer de la Vienne*, 12 mars. Cet organe fait parti du *Groupe d'Études Sociales de Châtellerault*.

¹¹⁴ Vraisemblablement, il s'agit de Georges Limousin.

¹¹⁵ *L'Éclairer de la Vienne*, 12 mars 1899.

¹¹⁶ *Ibid.*

plutôt des hommes dans la force de l'âge et non des vétérans comme ils le prétendent.

Pour autant, l'identité politique répond également à une quête d'ancrage des individus dans la cohérence, la permanence et la stabilité, malgré les différences de classes, de statuts, d'éducation ; non seulement avec les contemporains mais aussi avec les générations passées et à venir. La notion d'identité est là, autant pour affirmer quelque chose de commun et de constant entre des individus, que pour repousser à l'arrière-plan ce qui concrètement les différencie. Ainsi, intégrés à divers groupes primaires répartis dans tous les groupes sociaux, les orateurs de ces soirées appartiennent donc à toutes les catégories sociales. Et c'est précisément leur profonde intégration sociale qui fait naître la forte confiance que leur témoignent tous ceux qui les entourent. De ce face à face, source d'intense sociabilité, se dégage une confiance entre les membres du bureau et l'auditoire.

Dans ce contexte, ces banquets fraternels renouent avec « *la sociabilité révolutionnaire. Incarner les valeurs de la Commune et célébrer la République sont les deux objectifs de ces rites d'adhésion. Phrases ronflantes, chants révolutionnaires ponctuent partout ces cérémonies de concorde*¹¹⁷ ». Ainsi, ce rituel annuel et invariable rassemble dans le même souvenir et dans la même émotion des personnes aux horizons différents. Le banquet offre aussi par la commensalité un cadre fraternel pour ceux qui se réunissent dans la commémoration permettant ainsi d'affirmer à ses militants un sentiment d'affiliation collective. Finalement de créer une famille¹¹⁸. Pourtant, la mémoire communarde n'est pas qu'une mémoire figée dans un lieu, à une date symbolique.

¹¹⁷ E. Fureix, « Banquets... », *op. cit.*, p. 202.

¹¹⁸ C'est ce caractère festif et familial que cherche à faire ressortir les journaux *L'Éclaireur de la Vienne* et *Le Socialiste de la Vienne*.

Elles est aussi vivante et s'incarne à travers le retour à la vie civile et politique d'anciens exilés de la Commune de Paris

Charles-Alexandre KRAUSKOPF

Identification des participants pictaviens à la commémoration de la Commune de Paris

Prénom	Nom	Niveau d'instruction	Métier exercé	Activité secondaire	Orientation politique	Position et influence au sein du Cercle d'Etudes sociales pictaviennes
Auguste	BERTIN	++	Ferblantier-zingueur	Conseiller prud'homme de 1884 à 1902 Président de conseil en 1893 et 1894	Socialiste possibiliste	Simple membre
?	BRIX	?	Sculpteur	/	Radical	/
Jean-Richard	BLOCH	++++	Professeur agrégé de géographie au lycée de Poitiers	Écrivain célèbre. Fondateur de la revue <i>l'Effort</i>	Socialiste, coloration marxiste	Succède à Georges Geogel comme secrétaire de la <i>Fédération de la Vienne S.F.I.O.</i> en 1910
Raymond	DUPLANTIER	++++	Avocat à la cour d'Appel de Poitiers	Conseiller municipal de Poitiers en 1900	Socialiste possibiliste	Simple membre
Henri	GARNIER	++	Ancien séminariste, entrepreneur de terrassement	Cofondateur de <i>L'Éclairateur de la Vienne</i> . Rédacteur en chef de ce journal. Correspondant du <i>Cri du Peuple</i> en 1883	Socialiste possibiliste	Membre fondateur et chef du parti. En 1889, il préside l' <i>Autonomie socialiste</i>
Louis	MARNAY	+	Sabotier	Vice-président des Prud'hommes en 1889. Conseiller prud'homme en 1893.	Socialiste possibiliste	Simple membre

Prénom	Nom	Niveau d'instruction	Métier exercé	Activité secondaire	Orientation politique	Position et influence au sein du Cercle d'Etudes sociales pictaviennes
Eugène	ORRY	+	Couvreur puis patron couvreur	Conseiller prud'homme en 1896. Vice-président de ce conseil en 1897	Socialiste possibiliste	Un des membres fondateurs du parti en 1885. Il en devient président en 1889 après la scission avec Henri Garnier. En 1895, il préside le <i>Comité socialiste de poitiers</i> .
Georges	GEORGEL	++++	Avocat à la cour d'Appel de Poitiers	Conseiller municipal de Poitiers en 1900. Conseiller juridique et administrateur des hospices	Socialiste possibiliste et collectiviste. Frane-maçon à la loge <i>l'Avant-Garde du Poitou</i>	Membre indispensable du parti. En 1900, il succède à Georges Limousin au poste de secrétaire de la <i>Fédération de la Vienne S.F.I.O.</i>
Albert	TURPAIN	++++	Professeur de physique à la Faculté de Poitiers. Assesseur du Doyen	En 1907, il publie <i>Le progrès du socialisme allemand</i> . Collabore au <i>Socialiste de la Vienne</i> . Président de <i>l'Association coopérative</i> en 1912.	Socialiste possibiliste et coopérateur	Trésorier de la <i>Fédération de la Vienne S.F.I.O.</i> en 1910

Niveau d'instruction :

+ : moyen

++ : bon

+++ : très bon

++++ : excellent

Identification des participants châtelleraudais à la commémoration de la Commune de Paris

Prénom	Nom	Niveau d'instruction	Métier exercé	Activité secondaire	Orientation politique	Position et influence au sein du Cercle d'Etudes sociales châtelleraudais
Eugène	AUDINET	+	Ouvrier aiguiseur à la Manufacture d'armes puis patron d'un café-restaurant : <i>le café Audinet</i>	Conseiller municipal de Châtelleraut en 1892 et 1896 Secrétaire de la Bourse du travail de Poitiers en 1908	Socialiste possibiliste	Un des membres fondateurs du parti
Anatole	DAY	+++	Industriel	Conseiller municipal de Châtelleraut en 1900, 1904, 1908 et 1912	Socialiste possibiliste	Un des membres fondateurs du parti. En 1911, il succède à Jean-Richard Bloch au poste de secrétaire de <i>la Fédération de la Vienne S.F.I.O.</i>
Clément	KREBS	+	Ouvrier à la Manufacture d'armes de Châtelleraut	Conseiller municipal de Châtelleraut en 1892, 1900, 1904, 1908 et 1912. Adjoint au maire en 1908 et 1912	Socialiste possibiliste	Un des membres fondateurs du parti
Georges	LIMOUSIN	++	Cordonnier puis libraire et marchand de journaux	Conseiller municipal de Poitiers en 1900	Socialiste possibiliste	Membre fondateur et pionnier du socialisme en Vienne. secrétaire de <i>la Fédération de la Vienne S.F.I.O.</i> en 1896
Auguste	MEUNIER	+++	Instituteur à Châtelleraut	Cofondateur de nombreuses feuilles socialistes : <i>la Vraie République</i> : 4-18 sept 1899 ; <i>L'Avant-garde</i> : 1899-1901 ; <i>L'Eclair</i> de la Vienne : 1887-1906. Correspondant du Petit Parisien. Secrétaire de la Bourse du Travail en 1904	Socialiste possibiliste	Membre fondateur et chef du parti. En 1889, il préside <i>l'Autonomie socialiste.</i>

Prénom	Nom	Niveau d'instruction	Métier exercé	Activité secondaire	Orientation politique	Position et influence au sein du Cercle d'Études sociales châtelleraudais
Désiré	PINEAU	?	?	Gérant de <i>L'Éclairteur de la Vienne</i> en 1899	Socialiste possibiliste	Simple membre

Niveau d'instruction :

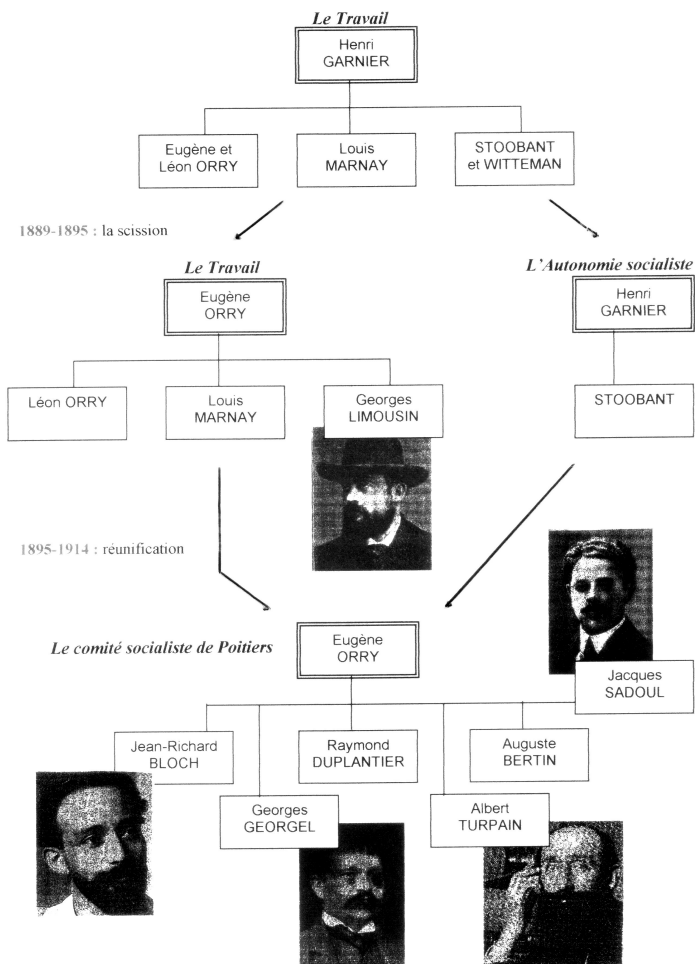
+ : moyen

++ : bon

+++ : très bon

Évolution politique du *Cercle d'Études Sociales de Poitiers*

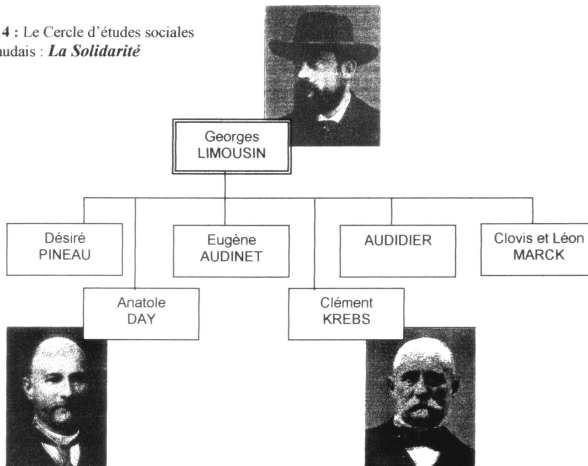
Source : tous les portraits sont issus du livre dirigé par Compère-Morel : *Encyclopédie sociale syndicale et coopérative de l'Internationale ouvrière*, vol. III : « la France socialiste », pp. 89-104. Les images de Jean-Richard Bloch et d'Albert Turpain proviennent respectivement du catalogue intitulé : *1872-1920 : Jenny de Vasson. Photographe*, p. 68 ; et de *Poitiers, une histoire culturelle 1800-1950*, p.XI



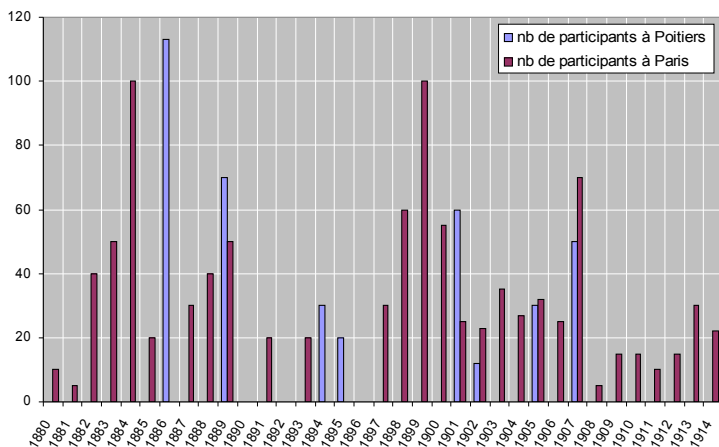
Le Cercle d'Études Sociales châtelleraudais : la Solidarité

Source : Tous les portraits proviennent de l'ouvrage suivant : *Encyclopédie sociale syndicale et coopérative de l'Internationale ouvrière*, vol. III : « la France socialiste », pp. 89-104.

1880-1914 : Le Cercle d'études sociales châtelleraudais : *La Solidarité*



Evolution du nombre de participants à la commémoration de la Commune de Paris



Source : les rapports du commissaire spécial des Chemins de Fer de Poitiers et les archives de la Préfecture de police de Paris.

Nota : à un effectif nul correspond une absence de données.